



Session plénière du 12 au 15 décembre 2011

Dossier

L'un des sujets principaux de la session plénière de décembre a été l'évaluation du sommet européen des 8 et 9 décembre et de la présidence polonaise du Conseil de l'UE. Par ailleurs, le Prix Sakharov a été remis à des militants du Printemps arabe. Enfin, les députés ont débattu de la protection, à l'échelle européenne, des victimes de crimes, du permis unique résidence/travail pour les travailleurs étrangers et de la situation dans les prisons.

Le dossier présente les grands sujets inscrits à l'ordre du jour (première section) et les comptes-rendus détaillés des débats et votes principaux.

Pour accéder aux différentes sections, cliquez sur les liens ci-dessous.

Les grands sujets à l'ordre du jour

Conseil européen de décembre et présidence polonaise. Le Parlement débatera mardi du Conseil européen des 8-9 décembre dominé par les actions que l'UE et les États membres doivent entreprendre pour surmonter la crise. Les députés examineront également, mercredi, les six mois de la présidence polonaise du Conseil qui se terminera à la fin de 2011.

Le Prix Sakharov 2011 remis à des militants du Printemps arabe. Le Président du Parlement européen, Jerzy Buzek, décernera mercredi le Prix Sakharov 2011 pour la liberté de l'esprit à cinq militants du printemps arabe pour leur contribution aux changements historiques dans le monde arabe, lors d'une cérémonie mercredi 14 décembre à midi.

Les victimes de crimes protégées à l'échelle européenne. Les victimes de délits protégées de leurs agresseurs dans un État membre de l'UE pourraient bénéficier d'une protection similaire lorsqu'elles se rendent dans un autre pays européen, grâce à de nouvelles règles qui seront votées au Parlement, mardi.

Des droits et un permis unique résidence/travail pour les travailleurs étrangers. Les migrants des pays tiers travaillant légalement dans l'UE devraient jouir de droits comparables à ceux des ressortissants de l'UE en matière de conditions de travail, sécurité sociale et accès aux services publics, selon un nouveau « permis unique » qui devrait être adopté mardi. La nouvelle loi réduira également les formalités administratives avec l'obtention, via une procédure unique, d'un permis de travail et de résidence.

Une « déclaration de droits » pour garantir des procès équitables au sein de l'UE. Selon un projet de loi qui sera soumis au vote mardi, tout suspect, qui est ensuite arrêté ou détenu, devrait aussi recevoir une « déclaration de droits » écrite, à laquelle les députés ont ajouté le droit de garder le silence, le droit à des soins médicaux urgents, et le droit de contacter sa famille.

Politique de sécurité et droits de l'homme : débat avec Catherine Ashton. Les députés débattront de l'impact de la crise financière sur le secteur de la défense et des développements en matière de droits de l'homme avec la Haute Représentante pour la politique étrangère européenne, Catherine Ashton, mardi après-midi. Le débat commencera à 15h.

Des règles plus claires sur l'étiquetage des jus de fruits. Des propositions de modifications sur les règles relatives à l'étiquetage des jus de fruits, des "nectars", des jus à base de concentré ainsi que des jus contenant plusieurs fruits, seront débattues mardi et votées mercredi. Les députés souhaitent que les règles soient plus claires, afin de permettre aux consommateurs d'identifier si des édulcorants ont été ajoutés.

Supprimer les phosphates dans les détergents. À l'avenir, les poudres à lessiver au sein de l'UE devront contenir des quantités infimes de phosphates, si la législation proposant de sévères restrictions obtient le soutien du Parlement et du Conseil. Les députés, qui se prononceront mercredi, pourraient demander que seules des quantités minimales de phosphates puissent être autorisées dans les détergents pour lave-vaisselle.

Situation préoccupante dans les prisons de l'UE : les députés appellent à respecter les droits des détenus. Les conditions carcérales, l'abus de détention provisoire, la surpopulation et le taux de détention des non-ressortissants de l'UE seront débattus avec le Conseil et la Commission mercredi. Les députés demanderont quelles actions sont prévues au niveau européen pour garantir le respect des droits fondamentaux des détenus et l'amélioration des conditions de détention dans les pays de l'UE.

Protection européenne pour les victimes de crimes

Les victimes de délits protégées dans un État membre bénéficieront d'une protection similaire lorsqu'elles se rendront dans un autre pays européen, grâce aux nouvelles règles sur la décision de protection européenne. Cette protection couvrira par exemple les victimes de violence sexiste, de harcèlement, d'enlèvement, de traque ou de tentative de meurtre. Le rapport sera voté mardi 13 décembre en séance plénière.

Des mesures en vue de protéger les victimes d'actes répréhensibles existent déjà dans tous les États membres mais, à l'heure actuelle, elles ne s'appliquent pas lorsque la victime se rend dans un autre pays. Lorsqu'elle entrera en vigueur, la décision de protection européenne permettra à toute personne protégée par le droit pénal dans un État de l'UE de bénéficier d'une protection similaire lorsqu'elle se rend dans un autre État membre.

« La directive relative à la décision de protection européenne est une étape importante vers la mise en place d'un domaine européen de la justice », a déclaré le rapporteur de la commission des libertés civiles, l'Espagnole Carmen Romero López (Socialistes et démocrates), après le vote en commission parlementaire le 5 décembre. La directive protégera « contre un acte ou un comportement d'une autre personne, susceptible de mettre en danger, de quelque manière que ce soit, sa vie ou son intégrité physique, psychologique ou sexuelle [...] ainsi que sa dignité ou sa liberté personnelle ».

Protéger toutes les victimes

Les députés ont clairement indiqué que les règles devraient couvrir toutes les victimes ou victimes potentielles de crimes. Hommes comme femmes sont concernés.

Après le vote en commission, le rapporteur de la commission des droits de la femme, l'Espagnole Teresa Jiménez-Becerril Barrio (Parti populaire) a indiqué que *« cette directive sera bientôt finalisée en vue de protéger réellement les victimes sur l'ensemble du territoire de l'UE. Il ne s'agit pas seulement de victimes de violences sexistes, mais de tous types de victimes »*.

Une fois que la directive aura été formellement adoptée par le Parlement (en séance plénière) et le Conseil de l'UE, les États membres disposeront de trois ans pour la transposer en droit national.

La crise a un impact sur le secteur de la défense

A la suite de la crise, la tendance est à la réduction des budgets de défense. « Les réductions non coordonnées des budgets de défense pourraient entraîner une baisse de la capacité militaire de l'Europe », met en garde le député polonais Krzysztof Lisek (Parti populaire), qui a écrit un rapport sur le sujet. Néanmoins, la crise serait une opportunité pour plus d'intégration et une mutualisation des moyens. M. Lisek a répondu à nos questions avant le débat avec la Haute représentante Catherine Ashton, mardi 13 décembre.

La crise touche tous les secteurs. Pourquoi avez-vous voulu attirer l'attention sur celui de la défense ?

Krzysztof Lisek : La défense et la sécurité sont des domaines importants. La plupart des activités de ce secteur sont stratégiques et exécutées sur de longues périodes. Il n'est pas possible de construire un acteur fort sur la scène mondiale, doté d'une bonne stratégie, en un an ou deux ans. Par conséquent, nous soulignons les nombreuses questions qui doivent être traitées le plus tôt possible et dont le résultat sera visible à long terme.

Votre rapport suggère que la crise est une opportunité pour l'intégration des politiques de défense de l'UE. Quelles sont les opportunités de mutualisation et de partage ?

KL : Je pense que la crise peut être une sonnette d'alarme pour l'Europe, afin qu'elle utilise son potentiel et agisse comme acteur mondial, en parlant d'une seule voix.

A propos de la mutualisation et du partage, je pense en particulier au transport stratégique et tactique, au soutien logistique, à l'entretien, aux capacités spatiales, à la cyber défense, au soutien médical, à l'éducation et la formation. Je serais content de voir plus d'initiatives de mutualisation et de partage concernant les hélicoptères de transport, le ravitaillement en vol, la surveillance maritime, les systèmes aériens sans pilote, la protection contre les risques chimiques, biologiques et nucléaires, la communication par satellite etc. La liste pourrait être encore plus longue - cela montre le grand nombre de domaines dans lesquels nous pouvons optimiser nos ressources.

Les Etats membres dépendent collectivement 200 milliards d'euros par an pour la défense. Cela représente seulement un tiers du budget de la défense des Etats-Unis mais cela reste un montant important. Comment cette somme pourrait-elle être utilisée à meilleur escient ?

KL : Nous aimerions voir plus de coopération entre l'UE et l'OTAN. Nous voudrions une normalisation et une interopérabilité. Je pense que l'Agence européenne de défense (AED) devrait jouer un rôle plus important. J'espère que plus d'importance sera donnée à la standardisation de l'équipement et l'établissement d'un marché unique de la défense.

Je suis un peu déçu par le résultat du dernier Conseil des ministres de la défense du 30 novembre 2011. Ils n'ont pas soutenu la création d'un quartier général européen, qui permettrait à l'Europe d'agir rapidement comme dans le cas de la crise au Libye. Je ne comprends pas pourquoi ils ne veulent pas augmenter le budget de l'AED.

J'espère que mon rapport aidera à faire avancer les choses. Les changements sont inévitables. Plus vite nous nous y confronterons et mieux ça sera.

L'interview a été réalisée en anglais.

Ouverture à Strasbourg : zone euro, changement climatique, nouveaux députés

Les résultats du sommet de crise sur la zone euro et la conférence de Durban sur le changement climatique ont été soulignés par le Président du Parlement, Jerzy Buzek, dans son discours d'ouverture de la session plénière des 12-15 décembre à Strasbourg. M. Buzek a accueilli 17 nouveaux députés et a également évoqué le 60e anniversaire de la Convention de Genève sur les réfugiés et le 30e anniversaire de l'imposition de la loi martiale par le régime communiste en Pologne.

Sommet sur la zone euro

M. Buzek a souligné l'importance pour l'Europe des mesures de crise concernant la zone euro convenues lors du Conseil européen des 8-9 décembre. Il a annoncé que le Président Herman Van Rompuy présentera aux députés les résultats du sommet, mardi matin, intervention qui sera suivie d'un débat prioritaire de 3 heures.

Conférence sur le changement climatique

L'accord obtenu lors de la conférence sur le changement climatique de Durban (Afrique du Sud), le 11 décembre, n'est pas entièrement satisfaisant, dans la mesure où il manque le détail des modalités d'application, a déclaré M. Buzek. Il a ajouté qu'il était néanmoins heureux de constater que la délégation de l'UE y avait "parlé d'une seule voix".

Convention de Genève sur les réfugiés

La Convention de Genève sur le statut des réfugiés, signée il y a 60 ans, a servi de fondement à toute la législation de l'UE sur l'asile et également permis de définir la notion de droit international des réfugiés, a souligné M. Buzek.

Le Président a ajouté que le Parlement avait pris part à la négociation du régime d'asile commun européen et a appelé à sa mise en œuvre intégrale d'ici la fin de 2012.

M. Buzek a également souligné la situation critique de 3800 réfugiés libyens en Tunisie, qui sont dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Les Etats-Unis ont accepté d'en prendre 800, et l'UE 150, a-t-il indiqué.

Loi martiale en Pologne

Il y a plus de 30 ans, les autorités polonaises ont imposé la loi martiale, dans leur tentative de réprimer le mouvement Solidarité, a fait observer M. Buzek, soulignant que de nombreuses personnes luttant pour le droit à la liberté d'expression l'ont payé de leur vie.

La démocratie et les droits de l'homme dont l'Europe centrale et orientale bénéficie aujourd'hui n'auraient pas été réalisés sans l'aide de l'Europe occidentale et l'UE devrait à présent aider l'Afrique du Nord de la même manière, a-t-il ajouté.

17 nouveaux députés

M. Buzek a accueilli ensuite 17 nouveaux députés, une arrivée qui fait suite à une décision du Conseil européen de juin 2010 allouant 18 députés supplémentaires au Parlement. Le député supplémentaire restant (néerlandais) sera annoncé plus tard.

Nom	État membre	Groupe politique
ANDERSDOTTER Amelia	SE	Verts/ALE
BRATKOWSKI Arkadiusz Tomasz	PL	PPE
COCHET Yves	FR	Verts/ALE
CUSCHIERI Joseph	MT	S&D
GARCÉS RAMÓN Vicente Miguel	ES	S&D
GARCÍA-HIERRO CARABALLO Dolores	ES	S&D

Dossier

McINTYRE Anthea	UK	ECR
MALINOV Svetoslav Hristov	BG	PPE
MAZEJ KUKOVIČ Zofija	SI	PPE
NILSSON Jens	SE	S&D
ORTIZ VILELLA Eva	ES	PPE
ROATTA Jean	FR	PPE
ŠADURSKIS Kārlis	LV	PPE
SEDÓ i ALABART Salvador	ES	PPE
STADLER Ewald	AT	NI
TREMATERRA Gino	IT	PPE
WEIDENHOLZER Josef	AT	S&D

Changements à l'ordre du jour

Mardi le débat sur la politique de voisinage de l'UE a été déplacé à la fin de l'après-midi, après celui sur la Syrie.

Mercredi, une question orale adressée à la Commission sur la libre circulation des travailleurs a été ajoutée à la fin de la séance de mercredi.

Des détergents sans phosphate pour une eau plus saine

Les détergents utilisés pour les lave-linges et les machines à laver ne devront pas contenir de phosphates, selon une nouvelle réglementation débattue mardi 13 décembre et qui sera votée mercredi 14 décembre par le Parlement européen. Les nouvelles règles amélioreront la qualité de l'eau et protégeront la vie aquatique, attaquée par les phosphates déversés dans les eaux usées.

Les phosphates sont utilisées dans les détergents pour réduire la dureté de l'eau et améliorer le lavage. Cependant, déversés dans les lacs et les rivières, ils favorisent la croissance d'algues qui tuent d'autres espèces aquatiques en les privant d'oxygène.

De nouvelles règles à compter de 2013

A partir de janvier 2013, les composés phosphorés utilisés dans les produits pour machines à laver ne pourront plus dépasser 0,5 gramme par lavage. Les règles seront élargies aux lave-vaisselles à partir de 2015.

« Comparé aux détergents pour le lave-linge, il n'y a pas eu de progrès permettant de diminuer les phosphates tout en gardant une bonne qualité de lavage pour les lave-vaisselles. Toutefois, des produits sans phosphate sont déjà disponibles et les fabricants innoveront tout le temps », avait déclaré le rapporteur, le Britannique Bill Newton Dunn (Libéraux et démocrates), au moment du vote en commission parlementaire.

Détergents pour lave-linge : une source importante de phosphate

Les détergents sont la troisième source de rejet de phosphate dans les eaux de surface, après l'agriculture et les eaux usées. La lessive est la plus grande source de phosphate dans le secteur des détergents. Des ingrédients alternatifs sont disponibles pour les adoucissants, bien que leur efficacité soit variable.

Quelques Etats membres ont déjà mis en place des restrictions nationales. D'autres misent sur l'action volontaire des fabricants, ce qui a entraîné une qualité médiocre de l'eau dans certaines régions comme le Danube et la mer Baltique.

Les députés demandent des procédures pénales plus claires pour les suspects

Imaginez que vous êtes en vacances en Espagne et qu'on vous accuse d'avoir commis un crime ou un délit. Il ne sera pas facile de comprendre le langage complexe utilisé lors des procédures pénales, d'autant plus que chaque Etat membre a ses propres règles. Les députés doivent voter des règles pour vous aider à vous retrouver dans la "jungle juridique".

Toute personne soupçonnée ou accusée d'avoir commis un crime dans l'Union européenne (UE) devrait être rapidement informée de ses droits procéduraux dans un langage facilement compréhensible, selon un projet de loi qui sera soumis au vote des députés européens mardi 13 décembre.

La législation diffère selon les Etats membres. Pour certains, il est seulement nécessaire d'informer oralement le suspect sur ses droits alors que pour d'autres, l'information, écrite, recèle de nombreux termes techniques et est fournie seulement si demandée. Une « déclaration des droits » aiderait à garantir des procès équitables au sein l'UE.

« Avoir conscience de ses droits constitue la première étape pour les faire respecter. La déclaration des droits informera les personnes arrêtées de leurs droits dans un langage qu'elles comprennent. Cela concerne notamment le droit à l'interprétation et à la traduction, et le droit à l'assistance d'un avocat », a déclaré le rapporteur de la commission des libertés civiles, l'Allemande Birgit Sippel (Socialistes et démocrates), à la suite du vote en commission parlementaire le 23 novembre dernier.

Prochaines étapes

Le projet sera voté par le Parlement européen en session plénière mardi 13 décembre. Il devra être adopté par le Conseil de l'UE pour entrer en vigueur. Les Etats membres auront ensuite deux ans pour le transposer en droit national.

Le Royaume-Uni et l'Irlande ont déjà annoncé qu'ils appliqueraient la directive. Le Danemark est le seul Etat membre à ne pas y prendre part.

Sauver l'euro : les députés ont débattu des résultats du dernier sommet européen

Une règle d'or limitant les déficits budgétaires dans la plupart des pays de l'UE : voilà le principal accord trouvé lors du sommet européen des 8 et 9 décembre. Les députés européens ont salué ce résultat lors d'un débat mardi matin. Ils ont néanmoins précisé que les stratégies économiques devraient aussi relancer la croissance pour restaurer la confiance des citoyens. Des échanges de vues musclés ont également eu lieu au sujet du veto britannique sur un nouveau traité européen.

Le **Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy**, a rappelé que la restauration de la confiance dans l'euro est plus difficile que prévu. Il a regretté que l'accord trouvé soit de nature intergouvernementale et que tous les Etats ne l'aient pas soutenu. Néanmoins, il a souligné que ce n'était pas la première fois que certains Etats membres allaient de l'avant avec un accord intergouvernemental, et que par la suite cela a pu être intégré dans la législation européenne (par exemple dans le cas de l'espace Schengen).

Pour **José Manuel Barroso, président de la Commission européenne**, l'accord a montré l'irréversibilité de la monnaie unique. Il pense cependant qu'il n'est pas suffisant et a appelé à une relance de la croissance et de l'emploi pour restaurer la confiance des citoyens et des investisseurs. Le nouveau traité ne remplacera pas les institutions européennes, il les complètera, a affirmé le Portugais, heureux de ce qu'il n'y ait pas eu de division entre les membres de la zone euro et les autres pays. Il a enfin répété son soutien à l'introduction d'euro-obligations.

"*Vingt-six États sur vingt-sept ont admis que la souveraineté partagée est préférable à une souveraineté prise en otage par des marchés*", a expliqué le Français **Joseph Daul (Parti populaire)**, regrettant cependant que le résultat soit intergouvernemental et non communautaire. Il a souligné l'importance du Parlement européen dans le processus en tant que garant de la légitimité démocratique. Enfin, il a mis en question le rabais dont bénéficient les Britanniques dans le budget européen, estimant que si le Royaume-Uni n'est pas solidaire de l'UE, l'UE n'a pas à être solidaire du Royaume-Uni. "*La solidarité n'est pas une voie à sens unique*", a-t-il expliqué.

Pour l'Allemand **Martin Schulz (Socialistes et démocrates)**, le Premier ministre David Cameron a refusé la régulation des marchés financiers alors même que ce sont eux qui, depuis la City, ont mené l'Europe et le monde dans la crise. Il a enjoint le Parlement à faire des propositions alternatives afin d'assurer la stabilité de l'UE, relancer la croissance et l'emploi, protéger la sécurité sociale...

Au nom des **Libéraux et démocrates**, le Belge **Guy Verhofstadt** a expliqué que l'accord avait mis un terme à la volonté franco-allemande de gérer la zone euro. "*La discipline sans la solidarité n'est pas l'expression d'une véritable union*", selon lui.

Pour l'Allemande **Rebecca Harms (Verts)**, le sommet n'a apporté aucune réponse aux questions urgentes. Elle l'a qualifié de déni de réalité et de démocratie.

Le Tchèque **Jan Zahradil (Conservateurs et réformistes)** l'a rejoint sur le constat, estimant que le sommet n'a pas été couronné de succès. "*Il n'y a eu aucune mesure immédiate pour calmer les marchés, aucune proposition pour relancer la croissance. L'Europe a été plus divisée que jamais*". "*Cameron a simplement défendu des intérêts nationaux*", a-t-il décrypté, parlant d'un Europe à plusieurs vitesses.

Au nom des la **Gauche unitaire**, l'Allemand **Lothar Bisky** a estimé que le sommet n'avait permis aucune percée. Il a plaidé pour l'introduction d'une taxe sur les transactions financières et l'interdiction des produits financiers dangereux. Les politiques néolibérales ont, selon lui, provoqué la crise et ce ne sont pas les mesures d'austérité qui relanceront la croissance.

Dossier

Enfin, pour le Britannique **Nigel Farage (Europe de la liberté et de la démocratie)**, "*quelque chose a changé vendredi : la Grande Bretagne va réussir la grande évasion*". Il estime que "*Cameron a libéré un élan irrésistible vers un référendum*" sur la participation du Royaume-Uni à l'UE.

Travailleurs étrangers : des droits et un permis unique résidence/travail

Les migrants des pays tiers travaillant légalement dans l'UE vont jouir de droits comparables à ceux des ressortissants de l'UE en matière de conditions de travail, de sécurité sociale et d'accès aux services publics, selon un nouveau "permis unique" adopté par le Parlement mardi 13 décembre. En outre, les formalités administratives seront réduites avec l'obtention, via une procédure unique, d'un permis de travail et de résidence. Les États membres auront 2 ans pour adapter leur législation aux nouvelles règles.

La directive "permis unique" complète d'autres mesures en matière d'immigration légale telle que la carte bleue et devrait faciliter l'immigration dans la mesure où elle répond aux besoins du marché de l'emploi européen.

Le rapporteur, Véronique Mathieu (PPE, FR), a déclaré lors du débat lundi : *"La directive permis unique permet de répondre en partie à la crise de main d'œuvre qui se profile à l'horizon européen. Elle permettra de mieux contrôler toutes les formes de migration et de décourager les tentatives de fraude et de migration illégale. Outre une simplification des procédures de permis de résidence et de travail, le permis unique permettra d'attribuer un socle commun de droits aux travailleurs des pays tiers et aux travailleurs de l'Union européenne. L'égalité de traitement des travailleurs est au cœur de cette directive"*.

Ces règles n'affectent pas le pouvoir des pays de l'UE de décider d'accueillir - ou non - des travailleurs non-communautaires ou de fixer le nombre de ressortissants de pays tiers mais ils devront statuer dans les quatre mois sur les demandes de permis unique.

La directive proposée permettrait également de réduire les charges administratives pour les ressortissants de pays tiers en leur permettant d'obtenir des permis de travail et de résidence dans un État membre via une procédure unique. Elle permettra à un ressortissant d'un pays tiers ou à son employeur d'introduire une demande de permis unique en vue d'être autorisé à résider et à travailler sur le territoire d'un État membre.

Qui sera couvert ?

Les règles adoptées s'appliqueront aux ressortissants non européens qui souhaitent vivre et travailler dans un État membre ou qui ont déjà légalement résidé ou travaillé dans un pays de l'UE.

La nouvelle loi ne couvre pas les résidents de longue durée, les réfugiés et les travailleurs détachés (qui sont déjà soumis à d'autres règles de l'UE), les travailleurs saisonniers ou transférés au sein d'une entreprise (qui seront couverts par d'autres directives communautaires). Les jeunes au pair et le personnel de mer naviguant sous le pavillon d'un État membre sont également exclus.

Un nouveau socle de droits

Les titulaires d'un permis unique devraient bénéficier d'un ensemble de droits de base comparables à ceux des travailleurs de l'UE, comme des conditions essentielles de travail décentes, la reconnaissance des qualifications, le droit de s'affilier à des syndicats et d'accès aux pensions, la sécurité sociale, les services offerts par les bureaux de l'emploi et le logement public. Toutefois les États membres de l'UE pourraient appliquer certaines restrictions spécifiques à ces droits.

Sécurité sociale et retraites

D'une manière générale, l'accès à la sécurité sociale des travailleurs issus de pays tiers sera comparable à celui dont jouissent les citoyens européens. Cependant, les États membres pourront appliquer des restrictions pour les travailleurs qui disposent d'un contrat d'une durée inférieure à six mois. Pour les citoyens de pays tiers admis à suivre un cycle d'études, les

allocations familiales pourront également être réduites. Les Etats membres pourront aussi restreindre l'accès aux services publics tels que le logement aux travailleurs possédant un emploi.

À la demande des députés, la proposition de directive garantira aux travailleurs issus de pays tiers et employés dans l'UE de pouvoir percevoir leur pension à leur retour au pays d'origine, aux mêmes conditions et aux mêmes taux que les ressortissants de l'UE

Formation professionnelle et éducation

Les députés ont également demandé que la formation professionnelle et l'éducation soient proposées aux travailleurs de pays tiers ayant un emploi ou inscrits en tant que chômeurs. Lors des négociations, les députés ont rejeté une proposition des États membres visant à limiter ces services aux seuls travailleurs étrangers ayant un emploi. Concernant l'accès à la formation universitaire ou professionnelle non liée directement à l'activité professionnelle, les pays de l'UE pourront établir des conditions spécifiques, telles que les connaissances linguistiques.

Prochaines étapes

La législation adoptée par le Parlement ce mardi ayant d'ores et déjà été approuvée par les États membres, ce vote marque la fin de la procédure. Une fois que la directive sera publiée au Journal officiel, les États membres auront deux ans pour transposer la directive dans leur législation nationale.

Russie: les députés demandent de nouvelles élections libres et équitables

Le Parlement demande la tenue de nouvelles élections libres et équitables, ainsi que l'ouverture immédiate d'une enquête complète sur tous les cas de fraude et d'intimidation qui ont marqué les élections législatives du 4 décembre, et salue les manifestations qui ont lieu en Russie en tant qu'expression de la volonté des citoyens, dans une résolution adoptée mercredi.

Les députés soulignent que le déroulement des élections a montré que la Russie ne respectait pas les normes électorales de l'OSCE. Ils se déclarent vivement préoccupés par les informations faisant état de fraudes et par les conclusions préliminaires du rapport de l'OSCE/BIDDH faisant état de violations des procédures, de manque d'impartialité des médias, de harcèlement des observateurs indépendants et de non-séparation entre le parti et l'État.

La résolution souligne que les procédures d'enregistrement ont entraîné l'exclusion de plusieurs partis d'opposition et ont entravé gravement, dès le départ, la liberté d'association ainsi que la concurrence et le pluralisme politiques. Le Parlement demande que de nouvelles élections libres et régulières soient organisées après l'enregistrement de tous les partis d'opposition.

Les députés saluent les manifestations qui ont lieu en Russie en tant qu'expression de la volonté du peuple russe de renforcer la démocratie et condamnent la répression par la police des manifestations pacifiques. Le Parlement demande que toutes les fraudes et intimidations signalées fassent l'objet d'une enquête immédiate et exhaustive, et que leurs auteurs soient sanctionnés.

Le Parlement demande au Président du Conseil européen, au Président de la Commission et à la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères de soulever la question des élections au sommet UE-Russie du 15 décembre.

Les députés confirment leurs préoccupations concernant la situation des droits de l'homme en Russie, ainsi que l'absence d'État de droit et d'un pouvoir judiciaire indépendant. La résolution invite l'Union européenne et la Russie à accélérer les négociations pour un nouvel accord de partenariat et de coopération. Le Parlement plaide en faveur d'un accord juridiquement contraignant qui inclut toutes les questions liées à la démocratie, à l'état de droit et au respect des droits de l'homme.

La résolution souligne l'importance d'intensifier le partenariat énergétique avec la Russie et rappelle que l'approvisionnement en ressources naturelles ne doit pas être utilisé comme un instrument politique.

Enfin, la résolution souligne que certains défis posés au plan international, en particulier en ce qui concerne la Syrie et l'Iran, ne pourront être relevés sans une approche coordonnée incluant la Russie.

Mélanges de jus de fruits : mettre fin à la confusion

De nouvelles règles d'étiquetage, favorables aux consommateurs, pour les jus de fruits et les nectars ont été approuvées par le Parlement européen, ce mercredi 14 décembre. Elles visent à empêcher que des appellations susceptibles d'être trompeuses soient données aux mélanges de jus de fruits et à prévenir des allégations « sans sucres ajoutés ».

Le Parlement a approuvé la nouvelle version de la législation de 2001 par 585 voix pour, 333 voix contre et une abstention. Le rapporteur, l'Espagnol Andres Perelló Rodriguez (Socialistes et démocrates), a déclaré : *« Notre priorité était de donner aux consommateurs des informations précises afin qu'ils sachent ce qu'ils achètent. Le Parlement a joué un rôle de premier plan en vue d'interdire les sucres ajoutés dans les produits vendus, tels que les jus, et de clarifier la présence de sucres ou d'édulcorants dans des boissons similaires ».*

Mélanges de jus

Un mélange de deux jus devra, à l'avenir, recevoir une dénomination qui reflète son contenu, affirment les députés. Par exemple, un jus contenant 90 % de jus de pommes et 10 % de jus de fraises devra porter le nom de « jus de pommes et de fraises », alors qu'actuellement il pourrait simplement avoir la dénomination « jus de fraises ». Une appellation générique, telle que « mélange de jus », pourrait être utile si le jus contient trois fruits différents ou plus.

Sucres et édulcorants

Les députés savent que les consommateurs - en particulier les diabétiques, les parents et les personnes suivant un régime - souhaitent avoir des indications claires sur la différence entre un « jus » et un « nectar », et être informés de la présence d'édulcorants.

À l'avenir, les jus de fruits ne contiendront, par définition, aucun sucre ou édulcorant. Les « nectars », à base de purée de fruits avec de l'eau ajoutée, pourraient contenir des sucres ajoutés ou des édulcorants. L'étiquette « sans sucres ajoutés » ne sera pas autorisée pour les nectars contenant des édulcorants artificiels, tels que la saccharine, en vue d'éviter toute confusion éventuelle.

Jus d'oranges purs?

De nombreux produits vendus en tant que « jus d'oranges » contiennent jusqu'à 10 % de jus de mandarines, qui contribuent à donner de la couleur et du goût. Cette pratique est courante au Brésil et aux États-Unis, qui détiennent une grande part du marché européen. Afin de maintenir des conditions équitables, l'ensemble des jus d'oranges importés et européens devront être purs pour pouvoir être vendus en tant que tels, ou inclure la mandarine dans la dénomination du produit.

Prochaines étapes

Ces règles ont été approuvées sous condition lors de discussions informelles entre le Parlement et le Conseil, et devront désormais être adoptées formellement par ce dernier pour entrer en vigueur. Tout produit mis sur le marché ou étiqueté avant l'entrée en vigueur pourra être vendu jusqu'à trois ans après la mise en application de la législation. Les États membres disposeront de 18 mois pour mettre à jour leur législation nationale.

Garantir les droits des détenus au sein de l'UE

Si vous vous retrouvez emprisonné dans un autre pays européen, vous vous rendrez compte que les conditions de détention ne sont pas les mêmes que dans votre propre pays. Mercredi 14 décembre, les députés en ont débattu avec le Conseil de l'UE et la Commission européenne. Les conditions de détention et leur détérioration dans les prisons européenne, les abus de détention préventive et la surpopulation carcérale ont notamment été abordés.

Suite à la libre circulation des personnes, un plus grand nombre de citoyens européens sont détenus dans un autre pays européen. Les conditions de détention varient largement d'un Etat à l'autre.

De mauvaises conditions carcérales

Le Parlement européen a fait part à de nombreuses occasions de son souhait d'établir des normes minimales pour les conditions d'incarcération et de détention dans toute l'Union européenne (UE) ainsi qu'un socle commun de droits pour les détenus.

Le livre vert publié par la Commission européenne en juin 2011 souligne les écarts de normes pénitentiaires à travers l'UE. Des détenus sont enfermés dans des cellules surpeuplées, certains Etats membres n'ont pas de durée maximale pour la détention provisoire, le traitement des ressortissants non-européens et les mauvaises conditions de détention sont autant d'obstacles pour la réinsertion des détenus une fois libérés...

Les conditions de détention et la gestion des prisons sont de la responsabilité des Etats. Malheureusement, la surpopulation carcérale et les allégations de mauvais traitement à l'encontre des détenus peuvent compromettre la confiance nécessaire pour renforcer la coopération judiciaires entre les pays membres.

Les questions déposées par cinq groupes politiques, à savoir les **Socialistes et démocrates, les Libéraux et démocrates, la Gauche unitaire, le Parti populaire et les Verts**, demandent ce que la Commission compte faire pour protéger les droits fondamentaux inscrits dans la Charte européenne.

Elles questionnent aussi le Conseil de l'UE sur la promotion de normes minimales d'incarcération et de détention, ainsi que sur un socle commun pour les droits des détenus dans l'UE, y compris des règles d'indemnisation pour les personnes injustement détenues ou condamnées.

Les lauréats du Prix Sakharov reconnaissants pour le soutien de l'Europe au Printemps arabe

« En décernant le Prix Sakharov à cinq militants du printemps arabe, le Parlement européen reconnaît les efforts de tous ceux qui luttent pour la dignité, les libertés fondamentales et les changements politiques dans le monde arabe », a déclaré le Président du Parlement européen, Jerzy Buzek, lors de la cérémonie du Prix Sakharov ce mercredi 14 décembre à Strasbourg.

« Les événements historiques nous rappellent aussi nos responsabilités, notamment la nécessité de soutenir l'émergence d'une société civile jeune et dynamique », a déclaré M. Buzek en soulignant « le rôle décisif joué par les femmes durant le Printemps arabe ».

Les lauréats ont exprimé leur gratitude pour ce prix, symbole du soutien vital de l'Europe lors des soulèvements du printemps arabe. Ils ont également souligné les défis des droits de l'homme auxquels leurs pays sont toujours confrontés dans leurs efforts pour reconstruire et mettre en place de véritables régimes démocratiques qui respectent la justice et la dignité humaine.

Seuls deux des lauréats ont pu assister en personne à la remise des prix: Asmaa Mahfouz, jeune blogueuse d'Égypte, et Ahmed El-Senoussi, le plus ancien prisonnier de Libye. Le Parlement a observé une minute de silence en mémoire de Mohamed Bouazizi, qui en s'auto-immolant pour protester contre la répression des autorités tunisiennes a déclenché des protestations généralisées dans le pays, lauréat du prix à titre posthume, et de tous ceux qui ont perdu la vie lors des soulèvements.

Dans son discours, Asmaa Mahfouz, a déclaré: *« Cette récompense rend hommage à toutes ces personnes en Égypte qui se sont montrées beaucoup plus courageuses que moi et qui ont effectivement sacrifié leur vie dans la rue, je tiens à vous dire combien je suis fière de tous les martyrs de la révolution arabe. Nous ne les trahisons pas, nous allons poursuivre ce chemin ».*

Ahmed El-Senoussi a souligné l'importance de la réconciliation: *« Nous devons reconstruire notre pays, en faisant preuve de tolérance même envers ceux qui ont commis des crimes, qui ont violé la dignité humaine ». Il a remercié les voisins européens de la Libye, les premiers à être venus en aide à la Libye, pour leur "soutien diplomatique et militaire sans ambiguïté ».*

Le dessinateur syrien, Ali Ferzat, qui vit exilé au Koweït, a envoyé un message vidéo dans lequel il exprime sa gratitude pour le prix mais aussi son chagrin et sa tristesse devant le nombre de victimes dans son pays d'origine, la Syrie, qui *« augmente à chaque minute ».*

L'avocate des droits de l'homme en Syrie, Razan Zaitouneh, qui vit dans la clandestinité, a envoyé une lettre en ces termes: *« Je tiens à remercier le Parlement européen et tous ceux qui ont fait preuve d'empathie avec le soulèvement de notre peuple, et qui l'ont pris en charge de quelque façon que ce soit, pour assurer un avenir libre de répression, de prisons, et de versement de sang. Pour tous les braves gens de Tunisie, d'Égypte, de Libye, du Yémen, du Bahreïn et d'ailleurs. Pour ceux qui ont obtenu leur liberté, et ceux qui luttent encore pour l'avoir ».*

Lauréats du prix Sakharov 2011

Asmaa Mahfouz

Asmaa Mahfouz est une jeune blogueuse égyptienne, dont les vidéos sur Youtube ont amené des milliers de personnes dans les rues pour protester contre le régime répressif du président Hosni Moubarak.

Ahmed El-Senoussi

Ahmed El-Senoussi est le plus ancien prisonnier d'opinion de Libye, détenu 31 ans suite à une tentative de coup d'État contre l'ancien dictateur Kadhafi.

M. Mohamed Bouazizi

Dossier

Mohamed Bouazizi était un jeune vendeur de rue, dont l'auto-immolation a déclenché de nombreuses protestations dans les heures qui ont finalement conduit à la chute du régime tunisien.

Ali Ferzat

Ali Ferzat est un caricaturiste syrien connu pour ses caricatures ridiculisant les dictateurs arabes. Il a fui la Syrie après avoir été agressé en août et s'être fait casser les deux mains.

Razan Zaitouneh

Razan Zaitouneh est une avocate des droits de l'homme de Syrie qui a dû se cacher après avoir été accusée par le gouvernement d'être un agent étranger en raison de ses rapports quotidiens - sur son site web ShRIL et aux médias étrangers - sur les atrocités commises contre des civils en Syrie.

Le Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit

Le Prix Sakharov pour la Liberté de l'esprit, ainsi nommé en l'honneur du physicien et dissident politique soviétique Andreï Sakharov, a été décerné par le Parlement européen chaque année depuis 1988 et est devenu un symbole bien connu de la lutte pour les droits humains et la démocratie.

"J'ai toujours cru en une Europe unie" - Jerzy Buzek

"L'Europe a été construite sur des rêves et nous n'avons pas le droit d'oublier ces rêves" : dans son discours final face aux députés européens - son mandat se termine le 17 janvier - le Président Buzek a appelé l'Union européenne à continuer à se battre pour conjurer la crise. "Il faut un investissement de tout les jours dans notre Europe commune", a-t-il martelé, appelant à un véritable New Deal européen.

Ce jeudi 15 décembre, le Président du Parlement Jerzy Buzek a fait ses adieux aux députés européens. Dans un discours-bilan, il a développé les enjeux auxquels ont été confrontés l'UE et le Parlement européen aux cours des 30 derniers mois.

Il a tout d'abord rappelé à quel point l'Europe n'était pas prête à affronter les difficultés qui se sont présentées. *"Les arguments de défense des intérêts particuliers ont commencé à éroder notre foi dans le bien commun. Maintenant, notre union connaît une crise profonde dont les causes sont autant politiques et psychologiques qu'économiques"*. La réponse à cette tragédie a été la première priorité du Parlement européen.

Une économie en crise, un monde en changement

Le paquet "gouvernance économique" sur la surveillance budgétaire est un exemple des mesures adoptées sous la présidence de Jerzy Buzek. Néanmoins, l'orthodoxie budgétaire n'a jamais été l'objectif du Parlement, a souligné M. Buzek. *"A votre demande, j'ai souvent souligné la nécessité de finaliser le marché commun et de relancer la croissance et le compétitivité"*, a-t-il dit aux députés. Le Parlement a en effet poussé pour plus d'investissements, plus de soutien à la recherche, au développement et aux technologies vertes. Le Président a également mentionné un projet qui lui tient à cœur : une Communauté européenne de l'énergie.

Concernant l'international, Jerzy Buzek a loué le rôle actif du Parlement en tant que *"phare"* de la liberté et de la démocratie. *"Quand j'ai parlé aux manifestants place Tahrir au Caire et aux combattants de la liberté place des Martyrs à Tripoli, ils ont remercié l'Europe"* pour ce qu'elle a fait.

En Europe même, il n'y a pas de contradiction entre être un bon citoyen d'un pays et un bon citoyen européen, a souligné M. Buzek. *"Connectez-vous à notre espace européen commun, c'est le vôtre"*, a-t-il plaidé à l'adresse des citoyens.

Le Parlement lui-même a changé avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Il est devenu colégislateur avec le Conseil (représentant les États membres) dans presque tous les domaines. *"Avec le pouvoir viennent les responsabilités"* et *"nous nous sommes dotés d'un nouveau code de conduite pour les députés, qui a été salué pour sa clarté et sa force"*, a précisé le Président.

"Un manque de confiance mutuelle"

"Notre problème majeur est le manque de confiance mutuelle". "Ceux qui veulent rester à la marge (de l'Europe) ne peuvent demander à en être un acteur principal", a mis en garde Jerzy Buzek. Il espère que les frictions récentes entre pays européens mèneront à une plus grande utilisation du traité de Lisbonne et de la méthode communautaire et a appelé de ses vœux une plus grande participation du Parlement aux grandes prises de décision.

Plus que cela, il a même plaidé pour *"une nouvelle vague d'intégration politique"*, *"une nouvelle vague d'intégration économique"*, *"une véritable union fiscale et économique"* dans un vrai esprit de coopération. Il a proposé un New Deal pour l'Europe, *"dans lequel ceux qui pensent au profit devraient aussi penser aux valeurs. Ceux qui gagnent beaucoup doivent se montrer responsables. Ceux qui sont concernés par la prospérité doivent aussi être concernés par l'égalité, ceux qui croient en la concurrence doivent aussi croire en la justice"*.

Dossier

"Comme Président du Parlement européen, je vous ai servi et j'ai servi les citoyens européens", a-t-il conclu. "L'Union européenne est d'une valeur incroyable, (...) mais on ne peut en profiter que si nous sommes unis. C'est cette Europe que je servirai toujours avec énergie et détermination".

Le discours a été prononcé en anglais.